



Année scolaire : 2022-2023

Bosch i Gimpera 6-10

08034 Barcelone

N° d'identification : G08460222

N° de Séance : 4

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DU 4 MAI 2023

A 17h45 en salle de réunion

Ouverture de la séance à 17h45 en présence du COCAC Adjoint M. Vincent Perrot et du Consul Général de France à Barcelone M. Olivier Ramadour.

Le quorum est atteint (23 des 24 membres sont présents), le conseil peut donc valablement siéger. Mme Catherine Gatignol Edrey, représentante des parents d'élève APE, est désignée secrétaire de séance.

Adoption du PV du CE précédent (2 février 2023).

Mme Julia Ferrer propose une modification concernant la réponse apportée par M. le Proviseur à la question du BFI quadrilingue. *Ajout : M. Bastianelli répond qu'on ne peut pas rendre cet enseignement obligatoire dans tous les cas et qu'il convient de respecter les dispositions réglementaires en vigueur.*

➤ Vote : Le PV modifié est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite fait lecture des déclarations liminaires des représentants de parents d'élèves (APE) ainsi que des représentants de professeurs. Les déclarations seront ajoutées en annexe de ce PV.

M. le Proviseur propose de suivre l'ordre du jour.

A/ LE COMPTE FINANCIER 2022

M. le Secrétaire général rappelle le fonctionnement en année civile du compte financier et le contexte particulier de l'année 2022 :

- La fin de la pandémie
- Une inflation en progression, notamment en Espagne avec un taux à 2 chiffres
- Un projet immobilier «sautillant »

Le Lycée Français de Barcelone est un EGD (Etablissement en Gestion Directe), son budget est donc agrégé à celui de l'opérateur public AEFÉ.

Le compte de résultat 2022 fait apparaître un résultat budgétaire excédentaire (+ 5 124 466,89 €), mais qui n'intègre pas les flux non budgétaires, déterminants dans l'analyse financière de l'établissement. Le résultat « réel » (donc flux non budgétaires intégrés) est excédentaire à + 32 813,98 €.

L'application du décret 2012 (GBCP) et la volonté d'éviter les doubles flux budgétaires, il est mis en place des flux non budgétaires, qui sont en fait les flux « internes » (trésorerie) entre le lycée et l'agence ou les autres EGD de la zone. Pour une présentation complète, il est important d'intégrer ces flux non budgétaires pour avoir une image complète de la santé financière de l'établissement.

M. Pelletant précise qu'un établissement « sain » est un établissement qui dispose également d'une politique d'investissements cohérente, impliquant des immobilisations (au sens comptable du terme) et une politique d'amortissements. Le LFB est bien dans cette dynamique depuis plusieurs années, ce qui est un des éléments qui confirme sa santé financière.

Il est rappelé notamment les notions de fonds de roulement (FDR), de capacité d'autofinancement (CAF), et l'intérêt de ces notions dans l'analyse du compte financier. L'établissement dégage donc pour l'exercice 2022, une CAF « réelle » de 1 364 897,25 € et un abondement de son FDR de + 199 849,32 €. Le FDR du LFB est ainsi porté au 31/12/2022 à 5 985 692,87 €.

On compare ensuite le budget modifié 2022 (BR2) qui représente la prévision budgétaire, avec le compte financier 2022, correspondant à l'exécution budgétaire.

### Recettes :

La majorité des recettes de l'établissement provient des **droits de scolarité** facturés aux familles. Cela représente près de 19 millions d'euros. Les droits de scolarité sont composés : des frais de scolarité, des frais de restauration et des DPI (Droits de Première Inscription).

L'augmentation des DPI n'a finalement pas été un frein aux inscriptions, mais cela reste une recette très fluctuante.

Il y a aussi des **subventions** publiques (services civiques), les bourses au mérite du MEN (mobilité) qui représentent près de 64 400 € en 2022 ; et d'**autres recettes** provenant de locations (RCTB) et prestations diverses (voyages scolaires) ainsi que d'autres produits de gestion courante (manuels numériques par ex.) ou exceptionnels. Ces autres recettes s'élèvent à 613 000 € environ. A noter qu'en 2022, le LFB a reçu un versement de Generali de 147 000 €, au titre de l'indemnisation liée aux malfaçons des travaux de l'école maternelle de Munner.

Sont ensuite présentés les **flux non budgétaires « entrants »** (1 165 550,24 €) qui représentent des montants encaissés par le lycée, comme les bourses scolaires, subventions AEFÉ (60 000 € pour travaux administration), dématérialisation des examens ou fonctionnement de l'agence



comptable secondaire (ACS) installée au LFB mais dont les frais sont partagés entre les EGD de la zone. Les charges de l'ACS sont réparties en fonction du volume d'activité des 3 établissements (Barcelone, Madrid et Valence).

### Dépenses :

La **masse salariale** est l'enveloppe de dépenses la plus importante avec près de 8,5 millions d'euros et correspond à la rémunération des personnels de droit local. L'exécution budgétaire est conforme à la prévision fixée au BR2 2022.

La 2<sup>ème</sup> enveloppe correspond aux **dépenses générales ou de fonctionnement** de l'établissement et atteint un peu moins de 4,7 millions d'euros. Elle englobe notamment la restauration des élèves (1,7 millions d'euros), la viabilisation (énergies et fluides), les dépenses pédagogiques, les voyages scolaires, la prévention et la sécurité, les dépenses d'entretien mobilier, les travaux d'entretien du parc immobilier, les dépenses informatiques ou de personnels extérieurs (remplacements).

A noter que le montant des dépenses de restauration est supérieur à celui budgété car il y a plus d'élèves qui mangent à la cantine et le prestataire de service a augmenté ses tarifs à partir de septembre 2022. M. Pelletant rappelle qu'il n'y a cependant pas eu d'augmentation des tarifs de la cantine prévues pour 2023-2024 (conformément aux engagements pris par la Direction avec les représentants de parents d'élèves). Cette hausse est donc une charge qui sera absorbée par l'établissement.

Beaucoup des dépenses de fonctionnement, comme les dépenses pédagogiques par exemple, sont en hausse car il y a eu moins de restrictions dues à la Covid, on revient donc petit à petit à une vie « normale » de l'école avec des projets, des voyages, etc...

Les dépenses de sécurité représentent 280 000 € et correspondent en majeure partie à la prestation de service (GSI). Il avait été envisagé un changement de dispositif, avec un déploiement plus massif de la vidéosurveillance, mais l'expérience des derniers mois, a démontré l'importance d'une sécurité des locaux qui s'appuie sur la « présence humaine ».

Les **flux non budgétaires « sortants »** : il s'agit des décaissements opérés par le LFB au bénéfice de l'AEFE ou d'autres EGD : on retrouve notamment la **Participation à la Rémunération des Résidents (PRR)** qui représente la masse salariale des professeurs détachés sur contrat (ex-résidents) s'élevant à 3,9 millions d'euros (cf. remontée de 60%) ; ou encore la **Participation Financière Complémentaire (PFC)** qui est comme son nom l'indique une participation financière au réseau AEFE (calculée sur la base de 6% des FS).

La dernière partie détaille les **dépenses d'investissement** : sont considérées comme dépense d'investissement toutes les charges dont le coût unitaire est supérieur à 500€ HT. Il s'agit en particulier des travaux d'aménagements immobiliers comme les travaux de l'administration ou du mur d'escalade mais également les travaux d'entretien du parc immobilier. En 2022, il y a eu des travaux sur le réseau d'eau (qui devrait permettre de réduire la consommation) ou d'installation de ventilateurs. Les dépenses informatiques (serveurs, chariots de chromebooks, etc...), font également partie des dépenses d'investissement.

Le Secrétaire général rappelle que l'Etat (à travers l'AEFE) participe à environ 27% au fonctionnement du lycée français de Barcelone (cf. base 2021). Il faut noter par ailleurs que l'établissement dispose de terrains et de bâtiments qui appartiennent à l'Etat français et qu'aucun loyer n'est versé à ce titre.

Le compte financier 2022 démontre à nouveau la bonne santé financière du LFB. Le fonds de roulement représente 111 jours de trésorerie.

Il y a quand même des créances douteuses : il s'agit de 62 familles (dont 6 familles « Covid ») qui doivent 167k€ vs 165k€ en 2021.

Le taux de recouvrement est de 97%.

Le compte financier 2022 est mis au vote :

5 abstentions

15 votes Pour une approbation sans réserve.

## B/ POINT D'ACTUALITE

---

M. le Proviseur rappelle la situation depuis le 20 mars dernier à la suite du dépôt de plainte pour abus sexuels contre un moniteur de Serunion par deux familles de l'école maternelle. Cette situation, dont l'ampleur est encore inconnue, a de lourdes répercussions sur l'établissement et son fonctionnement. En particulier, le directeur de la maternelle a été très exposé et a fait front depuis le début de l'affaire, ce qui a amené l'AEFE à prendre la décision de le suspendre, afin de ramener la sérénité sur le site de l'école maternelle. Cette mesure devrait permettre de faire retomber la tension. Il précise qu'il s'agit d'une mesure conservatoire et non disciplinaire.

M. Brochet, Directeur général de l'AEFE, lors de sa visite dans l'établissement, a rencontré les familles des victimes : les deux familles qui ont porté plainte ainsi que deux autres familles dont les enfants ont rapporté des propos similaires sans avoir porté plainte à ce jour.

M. le Proviseur informe les membres du CE que, par ailleurs, plusieurs familles ont pris contact avec la cellule spécialisée EMMA de l'hôpital du Vall d'Hebron.

La mise à l'écart du Directeur devrait permettre de pouvoir gérer plus sereinement cette situation, violente et inédite, car l'école maternelle continue de fonctionner. Tous les enfants sont encore élèves dans notre école. Malheureusement, la justice a un temps qui lui est propre et c'est un temps qui est long.

Les effectifs sont d'ailleurs pratiquement inchangés pour le moment. Et les inscriptions en PS, avec paiement de DPI, pour la rentrée prochaine ne semblent pas affectées pour l'instant ; elles sont même supérieures à celles du mois de juin de l'année précédente.

M. Vincent Perrot parle à son tour de la situation complexe et difficile à vivre. Il confirme que le poste diplomatique soutient l'établissement qui reste lui-même mobilisé et à l'écoute des familles. Il remercie la prudence des propos de tous les acteurs de la communauté scolaire du LFB. Il ne s'agit pas de cacher la vérité mais de laisser effectuer le travail de la police.

Les représentants des professeurs ne remettent pas en cause la suspension de Stéphane Housset, mais craignent que cela puisse être sujet à interprétation comme une faute du directeur ou des équipes éducatives. Ils lui expriment leur entière solidarité. Ils soulignent d'autre part que, depuis le début de la crise, il a été soucieux de protéger ses équipes.

Les conseillers consulaires soutiennent le LFB et toute sa communauté scolaire.

M. le Proviseur annonce la nomination d'une directrice par intérim à partir du 15 mai 2023. Florence Roques Garcia était en fonction à Alicante jusqu'en septembre dernier, maintenant à la retraite. Elle a accepté la charge de l'école maternelle pour gérer les dernières semaines et préparer la rentrée.



Le représentant des parents ALI, M. Khelif, souligne la présence solide sur le poste d'assistante de direction, de Virginie Lopez.

#### C/ Préparation de la rentrée 2023-24

---

Les effectifs prévisionnels sont stables, avec un secondaire rempli à plein et une situation mitigée au primaire.

##### **A la Maternelle :**

10 TPS – Nouvelle ouverture en septembre 2023

90 PS – les inscriptions se maintiennent

88 MS – effectifs en baisse

115 GS – effectifs stables

Il n'y aura pas de fermeture de divisions, les classes seront donc des « petites » classes avec des effectifs de 20-22 élèves et également des doubles niveaux à définir en fonction des inscriptions définitives.

##### **A l'Élémentaire :**

124 CP, avec des effectifs de 20 élèves / classe

752 élèves en tout, en fourchette haute, avec la montée des cohortes. Cela représente des effectifs de 26 élèves / classe

Il y aura 30 classes : on perd la 7<sup>ème</sup> classe de CM2 actuelle.

Il reste, comme en maternelle, à réfléchir aux doubles niveaux éventuellement pertinents à mettre en place.

Par ailleurs, s'il y avait des inscriptions tardives, peut-on envisager une réouverture de cette classe ?

La direction regardera en temps réel, aucune décision n'est prise tant que la situation n'est pas concrète.

Le Snuipp précise qu'une fermeture de classe (en Cm2), laquelle ne sera compensée par aucun départ de PDL, est toujours douloureuse au niveau RH. Une collègue actuellement affectée sur le CM2 va perdre sa titularité de classe et va se voir redéployée sur les rompus de temps partiel. Par les jeux des chaises musicales, les derniers collègues actuellement affectés sur des rompus de temps partiels risquent de voir leurs quotités réduites l'an prochain.

Par ailleurs le Snuipp tient à faire part de sa crainte quant à des inscriptions qui pourraient arriver tardivement en cycle 3 et qui pourraient rendre les effectifs en CM1 et CM2 difficilement soutenables au-delà de 28 élèves avec le besoin de suivi en parallèle de jusqu'à 3 EBEP par classe dans des salles souvent exigües. Il demande à la Direction une vigilance particulière pour que ce CM2 puisse être ouvert sur le tard si les effectifs le justifient.

Au Collège : 30 élèves/classe sur tous les niveaux, sauf en 5<sup>ème</sup>

Au lycée :

En 2de 29-30 élèves/classe

En 1<sup>ère</sup> 28 élèves/classe

En Terminale 30 élèves/classe

La direction signale un problème sur le très peu d'élèves qui souhaitent s'inscrire en 1<sup>ère</sup> STMG, seulement 5 demandes à ce jour via les fiches de dialogue.

Les élèves actuels des classes de 1STMG montent des journées d'information (la « semaine des STMG »).

Par ailleurs, le Proviseur précise que, dans le cadre de la mise en place des nouveaux parcours linguistiques au LFB, la STMG sera, pour tous les élèves, une section européenne anglais.

L'effectif global pour la rentrée 2023-2024 s'établit donc pour le moment à environ 2 850 élèves.

La baisse de la natalité impacte les inscriptions en maternelle, pas seulement au LFB mais bien dans toutes les écoles internationales ou locales de la ville.

25% d'effectif en moins en 10 ans sur tout le réseau AEFÉ ; à Barcelone, le LFB arrive quand même à maintenir ses effectifs. La situation est plutôt convenable.

M. le Consul général de France indique une croissance continue et sensible de la communauté française en Catalogne, avec 17.000 français inscrits au Consulat pour la seule ville de Barcelone.

Les représentants des professeurs ont entendu dire que l'école ESADE refuserait les élèves de STMG et demandent si c'est avéré, et si c'est le cas également d'autres écoles ?

Mme Lammallam répond que les bacheliers STMG ont une très bonne image et que seuls 2 élèves sont allés à l'ESADE l'année dernière. La TBS (Toulouse Business School) reconnaît ce diplôme par exemple.

Elle indique que le vivier pour une orientation STMG, sur le seul LFB, est faible, il pourrait être envisagé pour des élèves des lycées de Valence et Madrid, mais il faudrait alors un internat.

Une autre solution serait de créer un BTS pour permettre une poursuite d'études après le bac STMG.

#### D/ Questions diverses

- L'organisation du BFI, il y aura une commission en juin qui choisira les élèves.
- Le déroulement du Plan d'égalité Homme/Femme a pris du retard mais se poursuit.
- L'APE demande si les conclusions de l'audit de la Fondation Vicki Bernadet seront accessibles à l'ensemble de la communauté scolaire et s'il pourra aussi être réalisé auprès de toutes les activités extrascolaires organisées par l'association dans l'enceinte du lycée.

Le Proviseur précise qu'il s'agit non seulement d'un audit mais également d'un diagnostic et donne son accord pour une révision des activités extrascolaires de l'APE.

- L'APE demande s'il est envisageable que le LFB obtienne des compensations supérieures

auprès du RTCB pour toutes les nuisances que subissent les familles lors de l'organisation du tournoi du Goddo.

Le secrétaire général précise qu'une étude du contrat avec le RCTB est prévue notamment pour évaluer les besoins du club et les tarifs appliqués. L'objectif est de maintenir un partenariat historique entre le LFB et le RCTB, sans qu'aucune des parties ne soit lésée.

- L'APE a pris connaissance de l'existence d'un accord avec le CNED pour un accès à des contenus spécifiques et demande si ce dispositif pourrait être envisagé par l'établissement notamment au collège en cas d'absence prévue et/ou longue d'un professeur en attente de remplacement.

C'est une possibilité mais ce n'est pas si simple à mettre en place.

- Les fortes chaleurs : Est-il envisageable de mettre des filtres à UV aux fenêtres ? Un test va être lancé dans quelques classes exposées afin d'évaluer la pertinence du dispositif. D'autres pistes doivent être réfléchies notamment à travers l'audit énergétique commandé par le LFB auprès de la société VEOLIA.

- Rampes d'accès dans la cour des Pins.

C'est un aménagement qui doit être réalisé pour parer à toutes éventualités et faciliter la vie des personnes avec une mobilité réduite. La rampe n'est pas envisageable réglementairement (pente insuffisante) mais une plateforme élévatrice doit être envisagée.

. Gestion des flux d'élèves entre l'Elémentaires et le Secondaire

. Enseignement des langues dans l'établissement

Les enseignants de langue du premier degré souhaiteraient être associés aux réflexions pédagogiques globales au LFB. Les professeurs d'anglais de l'élémentaire ne savaient même pas que les classes anglophones au collège avaient disparu. Le proviseur répond qu'il s'agit bien d'une thématique globale au sein du LFB de la maternelle jusqu'au lycée.

. L'APE demande s'il y a des avancés sur la sécurisation de la rue Munner. La Mairie de Sarria accepte le principe mais a précisé que le coût serait supporté par le LFB. Des discussions sont en cours pour préciser les détails de cette éventuelle sécurisation.

Monsieur le Proviseur a une pensée pour Stéphane Housset et il remercie encore toute la communauté scolaire pour la gestion de la situation.

La séance est levée à 20h35.

La secrétaire de séance  
Catherine Gatignol Edrey

Le Proviseur  
Jean Bastianelli





## Déclaration Liminaire APE Conseil d'Établissement 4 Mai 2023

Nous tenions à féliciter la direction du LFB pour le lancement officiel de l'Institut Régional de Formation de la Zone Europe Ibérique et du BFI pour la rentrée 2023 vendredi dernier.

Nous sommes convaincus que la formation continue est cruciale tant pour les professeurs afin qu'ils puissent y trouver de quoi compléter au fur et à mesure et en fonction des besoins exprimés localement, leurs compétences, comme pour les élèves, nos enfants, afin qu'ils bénéficient des apports directement des acquis de leurs professeurs. Nous espérons donc que cette implantation locale permettra aux professeurs de profiter à plein des actions de formation futures.

Le lancement du BFI, des sections européennes et du parcours multilingue dès le primaire est un véritable atout pour le LFB et nous espérons que les moyens tant humains que matériels seront au rendez-vous pour cette filière d'excellence. L'intérêt de la part des parents, et des élèves, est bien présent même si certaines questions très pratiques restent encore à éclaircir.

Enfin, nous tenons à nouveau à féliciter la direction de l'Établissement, qui a obtenu une avance substantielle de l'Agence France Trésor, qui doit enfin permettre d'engager les travaux indispensables et tant attendus du gymnase puis de la cantine. Nous suivrons aussi avec attention, la possible modification du statut d'ODAC de l'AEFE (sans perdre celui d'EPA) afin de permettre aux EGD d'avoir l'autonomie suffisante pour financer leurs projets de développement, en particulier bien sûr immobiliers. Nous ne désespérons pas qu'une baisse temporaire de la PRR du LFB, le temps des travaux de rénovation, puisse avoir lieu sans faire porter à court ou moyen terme une partie démesurée des coûts sur les familles.

Si nous nous réjouissons de ces nouvelles, les événements survenus à l'école maternelle nous ont particulièrement touchés, tout comme l'ensemble de la communauté du LFB, et nous avons au cours des dernières semaines dédié une énergie considérable pour répondre et apaiser les inquiétudes légitimes, la défiance voire la colère des parents.

Nous remercions la direction pour l'ensemble des mesures déjà mises en place et encore à venir dans les prochaines semaines (aménagements en Maternelle, accord avec la Fondation Vicki Bernadet, programme de Tutorat entre pairs). Nous restons aussi attentifs à l'accompagnement des familles (enfants et familles étant victimes) qui sont et pourraient être personnellement concernées à l'avenir.

Comme toujours, nous sommes dans un dialogue constructif, respectueux mais franc et direct. Là, chacun à sa place, notre communauté scolaire doit continuer à travailler ensemble pour que les parents, les professeurs, la direction et l'ensemble des équipes administratives puissent évoluer dans un climat de confiance et que nos enfants viennent, chaque jour, avec plaisir à l'école.

C'est la raison pour laquelle il nous paraît important que les commissions Restauration, Bien être, Sécurité, voire de nouvelles dans le cadre du projet d'établissement, où des parents bénévoles mais prêts à donner de leur temps ou partager leur expérience, retrouvent toute leur place afin que, comme Mr Brochet l'a indiqué la semaine dernière, les associations de parents d'élèves soient de vrais partenaires et contribuent à la vie de l'établissement même dans un EGD comme le nôtre.





## **DÉCLARATION LIMINAIRE DES REPRÉSENTANT-ES DES PERSONNELS SNUipp et SNES-FSU Conseil d'Établissement du Jeudi 4 mai 2023**

Le Lycée Français de Barcelone traverse depuis la mi-mars une période particulièrement douloureuse.

Nous, représentantes et représentants des personnels enseignants et d'éducation SNUipp et SNES-FSU tenions à réagir à l'occasion de ce Conseil d'Établissement.

Les accusations portées contre le moniteur de cantine salarié de notre prestataire de service de restauration, sont d'une extrême gravité et évidemment motifs d'une très vive inquiétude pour l'ensemble de la communauté scolaire, en particulier, bien sûr, pour les familles de nos élèves.

En tout premier lieu, nous tenions donc, par cette prise de parole, à exprimer notre profonde solidarité et notre plus sincère empathie envers nos parents d'élèves.

Nous souhaitons également exprimer notre soutien envers nos collègues (ASEM, enseignantes et enseignants, personnels de maintenance ou administratif, service de santé, personnel de direction, etc.) qui accompagnent familles et enfants et sont mobilisés activement en cette période.

Le moment qui s'ouvre, celui de la justice, repose sur des procédures et des principes essentiels pour faire les choses dans le respect de toutes et tous. Cela impose un rythme qui, dans ce contexte, peut bien sûr être source de frustration, d'incompréhension, de colère même. C'est un temps long, très long, mais qui est pourtant indispensable, et qui répond à des valeurs qui sont aussi celles du LFB.

Et il en va de la justice comme de notre communauté : elle a besoin de vérité, elle a besoin de sérénité aussi.

C'est pourquoi nous appelons de manière très solennelle toutes les membres de la communauté scolaire à faire preuve de prudence dans leurs prises de parole, et à éviter les polémiques et les amalgames dans un moment aussi grave.

Et ce d'autant plus que ces événements touchent au cœur de ce qui fait vivre notre établissement : la confiance tissée entre tous ses membres. Cette relation riche, précieuse, indispensable, s'est nouée au fil du temps. Elle est le résultat d'un siècle de coopération, dont nous fêtons l'anniversaire l'an prochain.

Par ailleurs, si la période actuelle nous rappelle la responsabilité qui est la nôtre de fournir à nos élèves des outils, des repères et un cadre leur permettant sécurité et bien-être, nous souhaitons également rappeler de manière tout aussi solennelle, que cela a toujours été au cœur de notre métier et de nos missions. Ces thématiques jalonnent nos programmes officiels et nos pratiques, de l'école maternelle jusqu'au lycée. Nous avons toujours et continuerons bien sûr d'agir, réagir, questionner, penser, travailler quotidiennement ces sujets dans nos classes, avec nos élèves, en lien avec les familles, et au sein de nos équipes pédagogiques, pour atteindre ces objectifs. Ils ne nous ont jamais quittés.

D'ailleurs, si le SNUipp laisse une chaise vide au CE ce soir, c'est précisément parce que notre collègue Caroline Soulat effectue un stage sur ce thème, prévu de longue date; car Il est inhérent à notre mission aussi, de continuer de nous former pour bousculer nos pratiques de classe et mieux nous adapter aux besoins des élèves.

Certes, la sécurité de toutes les actrices et tous les acteurs de l'école, peut et pourra toujours être améliorée. Il s'agit là d'un chantier en constante évolution.

À ce titre, nous nous réjouissons du partenariat conclu entre le LFB et la Fondation Vicky Bernadet. Il permettra au Lycée Français de Barcelone de parfaire la prévention et la lutte contre les violences, et de convertir notre lycée en un établissement de référence dans ce domaine.

Puissent toutes ces actions nourrir à tous les niveaux de notre établissement, et pour 100 ans encore : coopération, sécurité, ambition, bien-être, réussite, détermination... et confiance.

Merci de votre écoute attentive.

Les représentant-es des personnels SNUipp et SNES-FSU